



LE LYOTAIN

Févrie

Année 2009 - Numéro 1

Ædito du Maire

Dans ce numéro :	
Edito du Maire	1
Informa- tions mairie	2
CCAS	2
L'écho du conseil	3
Enfance et jeunesse	4
Travaux effectués	5
Commis- sion urbanisme	5
Grange l'Evêque	6
Photos	7
Bibliothèque	7
Etat civil	8
Numéros utiles	8
Agenda	8

Boîte à i dées

L'année 2008 s'est terminée sous des auspices moroses tant au niveau national qu'international.

Les hauts responsables nous annoncent des moments difficiles, des réformes drastiques de toute nature, nous demandent des efforts supplémentaires, de réduire nos dépenses, veulent nous responsabiliser face à des erreurs de gestion qui ne nous incombent pas forcément. Ne tombons pas dans la sinistrose mais projetons-nous dans notre devenir et plus particulièrement celui de notre commune.

L'exercice 2008 est clos, la commune a des finances saines.

L'équipe municipale prépare sereinement le budget 2009. Divers travaux sont projetés : rénovation de voirie, embellissement de notre environnement, entretien ou rénovation de locaux communaux, reprise du PLU, et la priorité de ce programme qui est la construction d'un restaurant scolaire avec aménagement de l'ACMSH. L'objectif fixé est de voter le budget fin février 2009.

Pour mener à terme ces projets dans de bonnes conditions, l'équipe municipale compte sur votre soutien à tous, car seule elle ne peut rien faire. Respectez ou faites respecter les biens communaux. L'argent dépensé pour remplacer ou réparer les biens dérobés ou dégradés, pour exécuter les charges incombant à l'habitant, ne peutêtre investi dans les projets.

Nous savons que nous pouvons vous faire confiance, et nous vous présentons d'ores et déjà nos excuses pour la gêne que vous occasionnera la réalisation de ces travaux.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de réunions publiques portant sur différents thèmes tels : la circulation intra-muros, les gens du voyage,... les obligations légales des riverains de chaussée, toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

Bonne et belle année à tous.

Marcel SPILMANN

Permanence de Mme BOEGLIN

Notre conseillère générale vous informe qu'elle sera à l'écoute des Lyotains le samedi 21 février 2009 de 10h30 à 12h à l'hôtel de ville. LE LYOTAIN Page 2



Informations mairie

Conciliateur de justice

Un nouveau conciliateur est affecté à notre commune, il s'agit de M. Michel RAPPARD. Vous pouvez le contacter au 03 25 70 22 18 ou au 06 85 37 66 11.

Mail: michel.rappard@orange.fr

Dates des encombrants

Saint-lyé: 23 mars et 7 octobre.

Grange l'Evêque: 16 avril et 10 septembre.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

Quelles sont les causes du danger?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération.

Comment éviter les intoxications?

Avec de la vigilance et des gestes simples : faites vérifier chaque année toutes vos installations par un professionnel, aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air, faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication?

Aérez, évacuez et appelez les secours

- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Les sapeurs pompiers : 18
- Le Samu: 15

Correspondants de presse

Saint-Lyé: Geneviève Muller

Grange l'Evêque: Gisèle Chenevotot

Permanence de Mme BOEGLIN

Notre conseillère générale vous informe qu'elle sera à l'écoute des Lyotains le <u>samedi 21 février</u> 2009 de 10h30 à 12h à l'hôtel de ville.



CCAS

Le conseil d'administration du centre communal d'action social a mis en place en 2004 un dispositif d'aides basé sur les revenus annuels apparaissant sur le dernier avis d'imposition à la date de la demande.

Afin de prendre en compte les évolutions du coût de la vie, il a été décidé de revaloriser le montant des aides attribuées.

Il a par ailleurs été décidé de

mettre en place une aide aux personnes âgées pour l'aide à domicile.

Elle est destinée aux personnes de 70 ans et plus appartenant au GIR5, c'est-à-dire ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la

toilette, la préparation des repas et le ménage.

Cette aide sera attribuée après contact avec l'ADMR de Mantenay sur présentation des justificatifs (factures) et en fonction des revenus.

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
1 part	270 €	189 €	135 €
2 parts*	405 €	283,50 €	202.50 €

^{*} Couple



L'Écho du conseil

Séance du 25 septembre 2008

Le conseil municipal:

- accepte le programme présenté par Mr Hussaunois de l'ONF concernant la forêt de Grange l'Evêque pour les 15 prochaines années.
- accepte sur proposition de la commission de finances réunie le 23 septembre, la DM n°1 au budget 2008.
- accepte le projet de plans d'alignement à appliquer sur la rue de la Jonchère, la rue de Mantenay et la rue des Cortins, et ce après enquête publique.
- accepte l'acquisition d'un kangoo proposé par le garage Renault au prix de 10 000€ pour le service technique.
- accepte de verser une subvention de 500€ aux communes sinistrées du Nord suite à la tornade d'août 2008.
- accepte la rétrocession à titre gratuit, d'une concession au cimetière par ses propriétaires qui ne souhaitent plus en disposer.
- prend acte que le recensement de la population aura lieu en janvier 2009 et autorise le maire à recruter les agents recenseurs. Il accepte par ailleurs de fixer la rému-

nération comme en 2004, soit à la feuille de logement. Par ailleurs, pour éviter les confusions et pour faire face à l'urbanisation du secteur, le conseil municipal décide de donner un autre nom au chemin des clos à Grange l'Evêque et de le nommer « rue Marcel Chutry ».

Séance du 2 décembre 2008

- accepte d'accorder au club ados une participation exceptionnelle forfaitaire 1 200€ (sur la base de 12 jeunes), pour l'aider à financer son projet montagne de mars 2009, sachant qu'elle pourrait être complétée par une somme de 100€ par jeune supplémentaire domicilié à St Lyé. Les communes de Payns et Barberey sont également sollicitées. Par ailleurs, le conseil accepte le principe d'instaurer à compter du 1er janvier 2009, une cotisation annuelle de 5€ à réclamer aux jeunes fréquentant le club ados, et ce, quelle que soit son origine géographique (voir subvention CAF).
- accepte de fixer les modalités de concertation pour informer le public du projet de ZAC de l'Etang, sachant que

- celle-ci est délimitée à 4 ha 90. Par ailleurs, le conseil municipal retient la proposition du cabinet « planète verte » pour réaliser une étude d'impact pour la somme de 7 100 € ht, pièce nécessaire à la constitution du dossier de création de la ZAC.
- accepte les termes de la convention à passer avec la communauté de communes « seine-melda-côteaux », pour l'utilisation d'un bureau de la mairie. Cette convention prend effet au 1er janvier 2009 et prévoit un loyer annuel de 2 000 €.
- Sur proposition de la commission de finances réunie le 28 novembre 2008, le conseil municipal accepte à l'unanimité la DM n°2 au budget 2008.
- à l'unanimité d'attribuer à l'amicale des sapeurs pompiers de St Lyé une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'aider à organiser le cross départemental en 2009.
- accepte le devis d'extension du réseau d'eau potable au Pilaout présenté par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de St Lyé-Payns.
- accepte la proposition du CAT le tertre pour la fourniture des repas au restaurant scolaire, au prix de 2.76 €ht.

LE LYOTAIN Page 4



Enfance et jeunesse : Nicolas Green



Depuis 3 mois, ce rémois d'origine dirige le nouveau service enfance, jeunesse et culture de Saint-Lyé en collaboration avec Jean-Philippe Hass, maire adjoint enfance et jeunesse et Nancy Molières, maire adjoint aux affaires culturelles.

Nicolas Green vient du CMAS de la Chapelle Saint Luc où il a exercé les missions de coordinateur du service enfance/jeunesse et de directeur de l'espace jeunes.

Animateur territorial, il se

situe entre l'élu et les équipes d'animation dont il coordonne le travail. N'oublions pas sa formation professionnelle liée à l'animation, étoffée d'une expérience riche et variée.

Ses missions professionnelles ont toujours été orientées vers la jeunesse et nos services dédiés aux jeunes ont pris, au fil des années, de plus en plus d'importance par le nombre d'enfants accueillis. Leur demande est exigeante, ils veulent des activités variées, enrichissantes, de qualité à laquelle, en tant qu'élus, nous attachons beaucoup d'importance. Donc, il fallait mettre en face de ces demandes, du personnel qualifié et de qualité. Accorder une place à nos jeunes, c'est un pari sur l'avenir.

En arrivant à Saint-Lyé, M. Green découvre le milieu rural et s'emploie à développer une cohérence d'interaction entre les publics suivant :

Les enfants de 3/10 ans de l'ACMSH,

Les Pré-ados et adolescents de 10/17 ans du club juniors ados,

Les adhérents de la bibliothèque.

Monsieur Green est également chargé de la liaison entre la municipalité et les écoles où interviennent les AT-SEM. Parallèlement, il mène une réflexion avec le Pays et la Communes afin de proposer aux élus des actions intercommunales en direction de la jeunesse.



Avis aux collégiens scolarisés en 6 ème et 5 ème

Un projet d'aide aux devoirs est actuellement à l'étude.

Il se déroulerait au club juniors ados les mardis de 17h30 à 19h en période périscolaire.

Son objectif est d'éviter l'échec scolaire en proposant un accompagnement dans l'organisation du travail scolaire (méthodologie) et dans certaines matières.

Si vous êtes intéressé, merci de remplir et de retourner au club juniors/ados ou à la mairie le coupon réponse ci-joint.

Coupon réponse « a	
(à remettre au plus tard le 28 février	à la mairie ou au club juniors/ados)
Nom	Prénom
Date de naissance	Tél
Commune de résidence	
Nom du collège	
Classe. Je suis intéressé(e) pour une aide	
I	
Date	
Signature des parents	Signature du jeune



Travaux effectués au cours de l'année 2008 Par la commission bâtiments/voirie Maire-Adjoint: François Noblot

Travaux de voirie

- Revêtement de chaussée rue de Champêtre et rue des Cortins (partiellement).
- Couche de roulement rue du 1er Mai et rue du Moulin.
- Pose de bordures, assainissement eaux pluviales revêtement sur chaussée rue des Maisons Brûlées.
- · Réalisation fond de forme pour chaussée, liaison entre la rue des Cortins et la rue de la Jonchère.
- Réalisation de tranchées filtrantes rue du Crotay et rue Jeanne d'Arc.
- Exécution des alignements rue des Cortins et rue de la Jonchère.
- Reprofilage \mathbf{de} voirie chemin de Montherlant.

Travaux divers : reprise de bouches d'avaloirs et bordures, changement et mise à niveau de tampons, balayage des caniveaux, fauchage des bas côtés.

Travaux de bâtiments

• Groupes (primaire et maternelle) Peinture de deux salles de classe avec changement des rideaux. Peinture des sanitaires avec installation d'une VMC. Remise en état des

jeux et des marquage au sol.

Installation d'une rampe mo-

scolaires

bile pour handicapés. • Démoussage de toitures sur les versants nord de l'église et sur l'ensemble du

corps de garde.

- · Mises aux normes électriques, installation de l'église et de la maison pour tous.
- Réfection des abris-bus démoussage et reprise des peinture.

Travaux de cimetière

Reprise physique des sépultures des carrés 1 et 8 (1ère tranche de travaux). Mise en peinture des portes.

Sécurité

Installation de points lumisupplémentaires, des installations contrôle sportives, pose de panneaux de signalisation, réfection e la signalisation horizontale (peinture).



Commission «urbanisme-environnementinvestissement Grange l'Evêque» Maire-Adjoint: Jean-Paul Fauconnet

Réalisations 2008:

- Création de 2 lotissements impasse Jeanne d'Arc et rue des Cortins.
- Refus de la commission Départementale des Equipements Commerciaux pour l'implantation de l'Intermarché à côté du garage Bodier.
- Une autorisation de lotir (rue de la Libération).
- Permis de construire : 42
- Demande préalable

(clôtures, velux, panneaux solaires, véranda etc...) 51

• ZA Pilaoût : arrivée de Mat Cichy (matériel agricole) + vente de 2 terrains (Saint-Lyé funéraire et ADO construction).

Reste 4800 m² de disponible.

• Grange l'Evêque : aménagement sécurité entrée côté Saint-Lyé; remplacement et pose de fenêtres, stores et bannes à l'école maternelle.

2009

Une consultation est en cours à la mairie pour l'implantation d'une zone artisanale au lieu-dit de l'Etang, le long de la Départementale 619 sur une superficie de 4ha90.

D'autres projets sont à venir, mais nous attendons le vote du budget pour vous en informer.

LE LYOTAIN Page 6

GRANGE L'EVEQUE

Le syndicat intercommunal est géré par des élus de Saint-Lyé et de Macey (4 titulaires et 4 suppléants par commune).

Président: Alain Kanarosky. V/Président: Annie Clément. Membres: Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Jean-Pierre Brunet, Christelle Chantier, Denis Philippe, Jean-Paul Fauconnet.

Secrétariat : Fabienne Groff, mairie de Saint-Lyé.

• Dépenses de fontionnement : personnel, entretien, location, voiries etc...

La participation des communes est de 70% pour Saint-Lyé et de 30% pour Macey. La gestion en est confiée au président en collaboration avec les 2 maires.

Dépenses d'investissement:

Depuis le 1er janvier 2008, chaque commune reprend à son compte les investissements la concernant. Le maire de Saint-Lyé, Marcel Spilmann, a confié cette délégation à Jean-Paul Fauconnet qui, en plus, est chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement sur toute la commune de Saint-Lyé. En 2008 a été réalisé l'aménagement de sécurité entrée côté Saint-Lyé et pose de fenêtres, bannes et stores à l'école maternelle.

Ordures ménagères:

Depuis le 1er janvier 2009, c'est la communauté de communes Seine Coteaux Melda qui en assure la gestion et le secrétariat est installé la mairie de Saint-Lyé.

Un nouveau système de collecte est arrivé avec des sacs en plastique pour y mettre les bouteilles plastique, cartonnettes, briques, emballages métalliques. Ces sacs sont à disposer le lundi soir, sur le trottoir, à côté de votre poubelle.

La collecte du verre et du papier se fait désormais dans les containers situés rue de la Mare, devant le service technique.

Eau potable:

Le réseau d'eau potable est géré par un syndicat qui regroupe les communes de Montgueux, Macey et le hameau de Grange l'Evêque.

Président : Alain Cuisin pour Montgueux.

V/Président : Yves Gardavot pour Macey

V/Président : Jean-Paul Fauconnet pour Grange l'Evêque.

Le lotissement rue André Chenevotot commence à se remplir avec déjà 10 maisons sorties de terre dont 3 habitées depuis décembre 2008.



Réunion du 10 décembre 08

Le comité syndical

• accepte le devis présenté par le conseil général pour l'acquisition de panneaux permettant de signaler les aménagements de sécurité du hameau pour une somme de 1 032.040 € ttc.

- accepte le principe de revaloriser les indemnités des sapeurs pompiers qui ne l'ont pas été depuis 2005 et décide qu'elles suivront la revalorisation systématique décidée par arrêté ministériel.
- Fixe les orientations budgétaires pour 2009 :

Cimetière (reste 4/5 places) : aménagement intérieur avec

deux allées, projet d'un abri pour les deuils civils et plantations — l'aménagement d'une voirie extérieure sera proposé dans le cadre du vote du BP de Saint Lyé.

Mise en conformité des équipements suite à la visite de Norisko: les travaux électriques devront être effectués par des entreprises — d'autres, moins importants le seront par le service technique.

GRANGE L'EVEQUE (suite)

Travaux à la mairie annexe, plus particulièrement isoler le plafond de la cave, pour éviter que l'humidité ne remonte et n'endommage le photocopieur de l'école primaire.

Sécurisation de l'atelier pour protéger le matériel qui commence à devenir conséquent.

<u>Statuts du SIGE</u>: le président s'inquiète de ne pas avoir de nouvelles du maire de Macey pour la commission chargée d'examiner les statuts – Mr Royère l'informe qu'il souhaite évoquer ce dossier au prochain conseil mu-

nicipal de Macey prévu le 23 décembre – il confirme toutefois la position des élus de Macey de ne plus participer aux investissements. Le président précise qu'une commission bipartite a été créée pour travailler conjointement (St Lyé – Macey) et souhaite que toutes réflexions relatives à ces modifications de statuts soient débattues et validées par cette commission.

Dépenses d'énergie: le président informe le comité qu'il analyse le compte énergie du syndicat qui est en très forte

augmentation: il y voit une première explication avec la prise en charge sur le budget jusqu'au 30/9 de l'éclairage toute la nuit sur certains points lumineux du hameau (partie Macey) – par ailleurs, la consommation de la salle des fêtes est en augmentation de 55 % par rapport à 2007, ce qu'il ne comprend pas.



Marché de Noël

Goûter de Noël des enfants



Noël des grenouilles

Téléthon des pompiers



Colis des anciens

Calèche du 24 décembre

Bibliothèque municipale de Saint-Lyé

Club Lecteurs

Prochaine réunion Jeudi 12 Février 2009 à 19 heures

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre

Listes des livres présentés

Sylvie Germain: L'inaperçu Amélie Nothomb: Le fait du Prince David Lodge: La vie en sourdine Fabrice Pliskin: Le juif et la métisse

Khadra Yasmina : Ce que le jour doit à la nuit Khaled Hosseini : Mille soleils splendides Jean Marie Le Clezio : Ritournelle de la faim

Jean Echenoz : Courir

Jean Christophe Grangé: Miserere

Catherine Cusset : Un brillant avenir Martin Page : Peut-être une histoire d'amour MacEwan ian : Sur la plage de Chesil Jean Louis Fournier : Où on va papa ?

Julia Leigh: Ailleurs Evelio Rosero: Les Armées

Elisabeth Subercaseaux : Une semaine en octobre

Dorothy Parker: Comme une valse

Eric Holder: Hongroise

Sasa Stanisic: Le soldat et le gramophone

État civil*



Naissances 2008

Lola Perrin le 13 septembre Noémie Gomes le 2 octobre Lucie Morin le 7 octobre Noé Héraud le 12 octobre Enzo Paul le 14 octobre Lila Guérin le 3 novembre Emilio Millot le 29 novembre Marie Pett le 29 novembre

Décès 2008 et 2009

Bernard Saulay le 7 novembre 2008 Christiane Thibault le 9 novembre 2008 Gérard Mange le 17 novembre 2008 Colette Hamel le 26 novembre 2008 Jean-Marie Gervasoni le 7 janvier 2009 Marcelle Brun le 19 janvier 2009



*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal

Numéros utiles

Mairie 03 25 76 60 07 Maire annexe Grange l'Évêque 03 25 76 65 25

Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30

Écoles de Saint-Lyé

Maternelle 03 25 76 51 63 Primaire 03 25 76 63 58

<mark>Écoles de Grang</mark>e l'Évêque

Maternelle 03 25 76 68 16 Primaire 03 25 76 65 25

Accueil de loisirs Restaurant scolaire 03 25 76 61 92 Club juniors ados 03 25 76 89 17 Bibliothèque 03 25 81 32 47 Point social 03 25 76 12 91 Dépannage électricité 08 10 33 30 10 Dépannage Gaz 03 25 74 88 30 La poste 03 25 76 56 63 Services d'urgence

Gendarmerie 17 Brigade de Barberey 03 25 42 32 90 Pompiers 18

Samu 15

Agenda



Pompiers de Saint-Lyé: **Dimanche 8 février**: journée galette.

ESC Melda Football: Samedi 7 mars: organisation de la traditionnelle soirée choucroute à la salle des fêtes de Savières.

Les festivités de noël étant terminées, la commission animation et culture donne à nouveau rendez-vous aux enfants de Saint-Lyé pour participer à la chasse à l'œuf. Celle-ci se déroulera comme l'an passé lans le parc de l'hôtel de ville le dimanche 12 avril à 10h30.



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mai	irie),
possibilité également par mail sur le site de la commune <u>http://www.saint-lye.fr</u>	